

BUREAU du 6 novembre 2009

Procès-verbal synthétique

L'an deux mille neuf, le 6 novembre à 17h00, le BUREAU du syndicat mixte Somme Numérique légalement convoqué le 13 octobre 2009, s'est réuni dans ses locaux, sous la présidence de Jean-François VASSEUR :

Membres du BUREAU présents et absents :

Amiens Métropole	Département de la Somme	Communautés de communes
1 – Jean-François VASSEUR 2 – Jean-Claude RENAUX 3 – Didier CARDON	1 – Daniel LEROY 2 – Sarah THUILLIEZ 3 – Jean-Pierre TETU	1 – Daniel CARPENTIER 2 – Guy LACHEREZ 3 – Laurent SOMON

Le quorum étant constaté par la présence de 5 membres sur 9, le Président déclare la séance ouverte.

Le compte-rendu de la séance du 21 septembre 2009 transmis aux membres le 1^{er} octobre 2009 est approuvé.

M. Jean-Claude RENAUX est désigné **secrétaire de séance**.

I – DELIBERATIONS DU BUREAU

01 – Adhésion de la communauté de communes du VIMEU INDUSTRIEL

L'adhésion de la communauté de communes du VIMEU INDUSTRIEL est approuvée.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

02 – Adhésion de la communauté de communes de ROISEL

L'adhésion de la communauté de communes de ROISEL au syndicat mixte Somme Numérique est approuvée.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

03 – Dégrouper par DSLAM public – service SDSL pour les membres

Le coût annuel de base pour la fourniture d'un accès SDSL à un membre de Somme Numérique est de 1 195€ HT la première année et de 840€ HT les années suivantes (70€ HT par mois). Cet abonnement comprend l'équipement CPE installé sur site.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

II – Ordre du jour du Comité Syndical du 20 novembre 2009

L'ordre du jour du comité syndical du 20 novembre 2009 a été examiné par les membres du Bureau :

LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE DSP

Le lancement de la procédure a été reporté à une date ultérieure, afin de prendre le temps de définir le périmètre et la nature du futur contrat de délégation.



DOB 2010

Aucune observation n'a été formulée sur le document remis aux membres du BUREAU.

GROUPEMENT DE COMMANDES ENT – AVENANT N°1

Le Comité syndical a adopté le 22 juin 2009 le projet de convention de groupement de commandes pour les matériels informatiques achetés dans le cadre des ENT. Cette convention prévoit que Somme Numérique n'exécute pas les marchés, son rôle de coordonnateur s'arrêtant à l'a notification des marchés aux titulaires.

Dans ces conditions, il sera impossible pour Somme Numérique de percevoir les subventions du FEDER sur les Tableaux Blancs Interactifs (40% allouées pour le programme 2007 2009).

Par conséquent, il est proposé au Comité syndical de modifier la convention pour prévoir que Somme Numérique exécute le marché et se fasse rembourser du montant des matériels, déduction faite des subventions perçues. Un transfert de propriété sera effectué au moment du remboursement.

REMPLACEMENT DU DELEGUE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CANTON DE CONTY

Guy LACHEREZ a souhaité se retirer de l'assemblée de Somme Numérique. La communauté de communes du Canton de Conty a désigné pour le remplacer, Patrice LETALLE – Maire de NAMPS-MAISNIL.

Par conséquent, il convient de remplacer Monsieur LACHEREZ au BUREAU de Somme Numérique, à la Commission d'Appel d'Offres et à la Commission USAGES ET CONTENUS.

III – Informations du Président et points à traiter

DECISIONS DU PRESIDENT

Décision du 27 octobre 2009 – convention donnant droit d'usage du réseau PHILEAS NET à SFR

Arrêté du 27 octobre 2009 – désignation des membres de la CCSPL de Somme Numérique

En plus des trois délégués élus désignés par le Comité Syndical, la Commission Consultative des Services Publics Locaux de Somme Numérique est composée des représentants des deux associations suivantes :

- UFC Que Choisir : Monsieur Georges LEFEBVRE
- La Confédération Nationale du Logement : Mademoiselle Marie-Claude LAGNY

MARCHE ATTRIBUE

« Etude-action pour le développement de l'Economie Numérique dans le département de la Somme »

Somme Numérique souhaite approfondir les liens entre son activité « réseau », les services que le syndicat mixte déploie pour ses membres et le tissu local des entreprises de l'économie numérique, l'université et les acteurs du développement économique et de l'innovation.

Ce marché a été notifié à I-SOLUTION le 20 octobre 2009 pour un montant de 43 850€ HT.

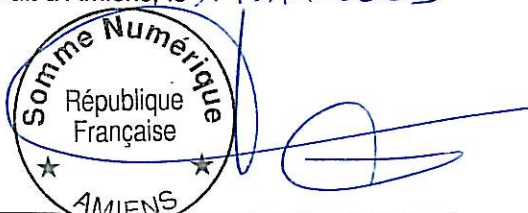
ADHESION EN COURS

La communauté de communes de OISEMONT délibère le 6 novembre pour adhérer à Somme Numérique

La séance est levée à 17h55.

La prochaine réunion du Bureau est fixée au 1^{er} décembre 2009 à 15h

Fait à Amiens, le 17.11.2009


Le Président